

AU CŒUR DU PROJET SOLIDAIRE

POUR L'AMOUR DE
NOS SERVICES PUBLICS,

**METTONS FIN
AUX GASPILLAGES**

**JE VOTE
AVEC
MA TÊTE**

Réduire nos dépenses en
médicaments avec **Pharma-Québec**

Mettre fin à la multiplication
du nombre de **cadres en santé**

Mettre fin aux **partenariats
public-privé**

Passer aux **logiciels libres**

Le financement des services publics est sous pression au Québec. Des années de compressions budgétaires ont laissé de profonds dégâts, et les réductions d'impôts ont privé les gouvernements des revenus nécessaires pour les financer adéquatement. Pourtant, des solutions simples existent, à commencer par colmater la brèche et mettre fin à d'importantes sources de gaspillage.

Plutôt que de s'attaquer à la dilapidation inutile de fonds publics, les vieux partis proposent de serrer la vis au financement des services aux citoyens et citoyennes. Résultat : ils sont constamment restructurés, la qualité diminue, et les employés et employées sont sous pression.

Leurs solutions ne permettent souvent que des économies de bout de chandelle si on les compare à ce qu'on pourrait sauver en s'attaquant plutôt aux sources majeures de gaspillage auxquelles les gouvernements n'osent pas toucher. Qui profite de cet aveuglement volontaire dans la dilapidation insouciance des fonds publics ? Ce sont essentiellement les compagnies pharmaceutiques, les monopoles informatiques, les consortiums de PPP et les cadres.

Pour l'amour de nos services publics, Québec solidaire propose de s'attaquer à ces sources de gaspillage.

1 RÉDUIRE NOS DÉPENSES EN MÉDICAMENTS AVEC PHARMA-QUÉBEC

Le Québec est un champion du gaspillage en matière de médicaments. C'est en se comparant à d'autres pays ou provinces canadiennes

qu'on prend la mesure du gouffre financier que cela représente. Au Québec, 19,6 % des dépenses en santé sont consacrées aux médicaments alors que la moyenne canadienne est de 16,2 %. Le coût annuel moyen des médicaments est de 1 027 \$ par personne au Québec, comparativement à 701 \$ en Colombie-Britannique et à une moyenne de 912 \$ dans le reste du Canada.

Depuis 30 ans, la facture globale en médicaments a explosé beaucoup plus rapidement que l'ensemble des dépenses de santé. En 1980, les médicaments constituaient 5,8 % des dépenses en santé au Québec. En 2009, ils représentaient 19,5 % de ces dépenses. La proportion a plus que triplé.

Pharma-Québec permettrait d'économiser chaque année 2,3 milliards de dollars.

C'est l'ensemble de la politique pharmaceutique qui est à blâmer, car elle ne profite essentiellement qu'à cette industrie très lucrative. Présentement, le Québec ne négocie pas réellement dans l'achat de ses médicaments : les coûts explosent donc de manière incontrôlée. Le gouvernement dépend également des entreprises

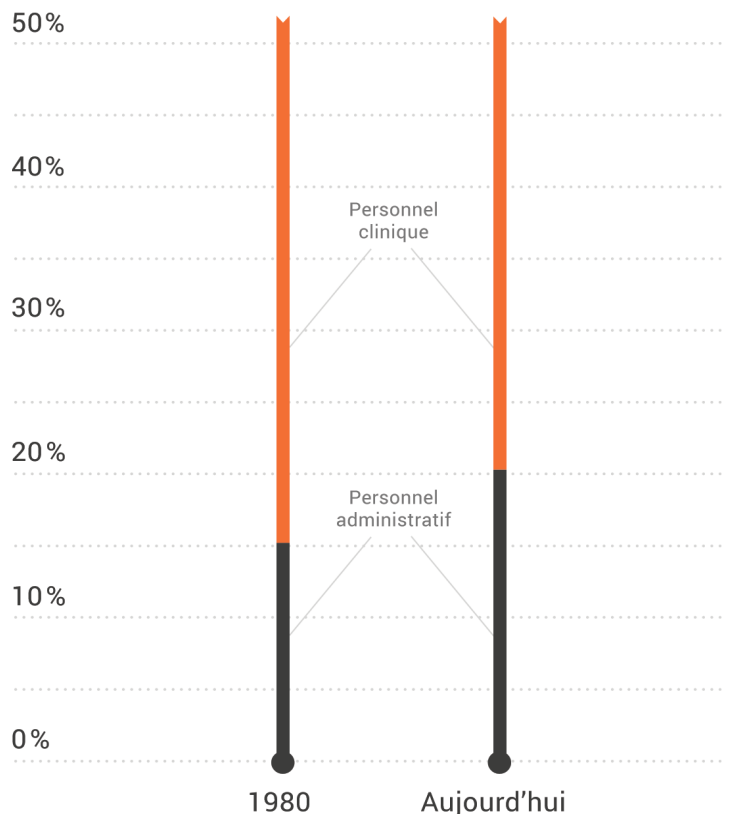
privées pour produire ses médicaments génériques, qui ne sont plus sous brevets et qui coûtent donc beaucoup moins cher à produire.

Québec solidaire propose de mettre sur pied Pharma-Québec, une société d'État entièrement publique qui verrait à réduire la facture de médicaments. Pharma-Québec aurait tout d'abord la responsabilité de négocier l'achat des médicaments pour l'ensemble du système de santé en utilisant son pouvoir d'achat pour aller chercher de meilleurs prix. Cette société d'État pourrait également

produire des médicaments génériques et ainsi forcer une baisse de prix additionnelle. Pour compléter le tout, Québec solidaire propose la mise sur pied d'un régime d'assurance médicaments entièrement public qui réduirait le coût annuel pour les citoyens et citoyennes en plus de réduire le déficit de l'actuel régime public.

Est-ce utopique ? Non, puisque ce modèle existe ailleurs et a fait ses preuves. La proposition de Québec solidaire se compare à des régimes qui existent en Suède et en Nouvelle-Zélande, entre autres.

Plus de bureaucratie que de soins à la population



Selon des estimations conservatrices, Pharma-Québec permettrait d'économiser chaque année 2,3 milliards de dollars. Autant d'argent qui pourrait contribuer à améliorer le réseau de santé.

2

METTRE FIN À LA MULTIPLICATION DU NOMBRE DE CADRES EN SANTÉ

Le Vérificateur général du Québec a sévèrement réprimandé le CHUM pour sa gestion de la rémunération des cadres. Pour cet établissement seulement, entre 2010 et 2013, ce serait plus de 750 000 \$ payés en trop, sans compter les repas extravagants remboursés aux dirigeants sans pièces justificatives.

Depuis 10 ans, le nombre de cadres a augmenté de près du tiers dans le réseau de la santé et leur nombre augmente plus vite que le personnel clinique et les auxiliaires. En comparaison à cette hausse annuelle de 3%, les effectifs du personnel syndiqué n'augmentent que de 2% en moyenne. Le système de santé grossit, donc, mais de façon déséquilibrée : plus de bureaucratie pour moins de soins pour la population.

Le paradoxe, c'est que près de 3 000 cadres supplémentaires ont été recrutés pour administrer les compressions dans le réseau de la santé. Ainsi, plutôt que d'embaucher plus d'infirmières, on engage des cadres pour trouver le moyen de les faire travailler plus.

La pression du surtravail crée un cercle particulièrement

vieux pour l'organisation du travail. Lorsqu'une infirmière doit prendre un congé maladie parce qu'elle est épuisée, une de ses collègues doit effectuer des heures supplémentaires, et se voit d'autant plus à risque de devoir elle-même prendre congé pour reprendre son souffle. Ce manège a entraîné des coûts de l'ordre de 400 millions de dollars en 2012.

3

METTRE FIN AUX PARTENARIATS PUBLIC-PRIVE

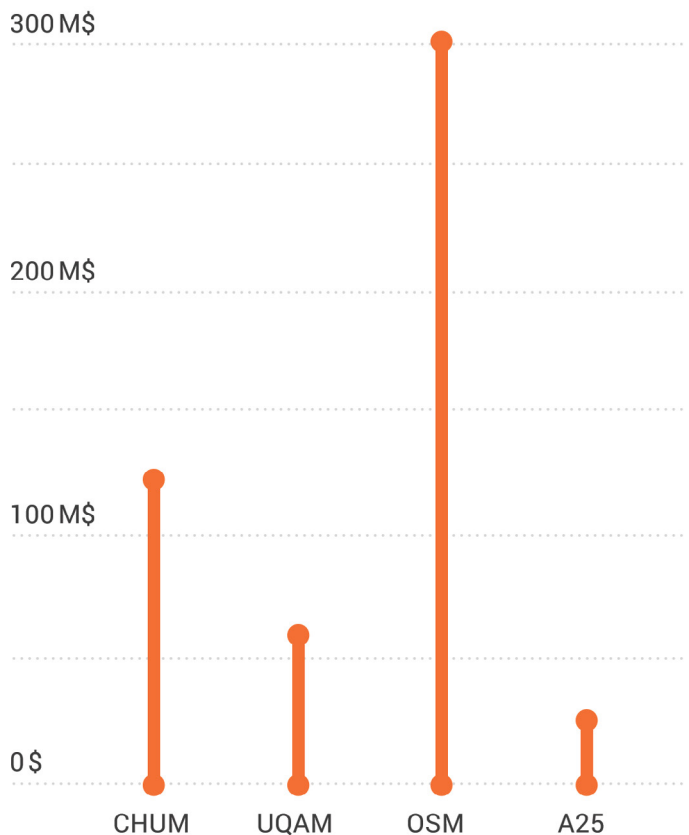
Beaucoup de partenariats public-privé (PPP) se sont avérés désastreux au Québec et ont été pointés du doigt par le Vérificateur général pour leurs dépassements de coûts. Ce mode de réalisation de projets publics a été catastrophique partout sur la planète.

Au moment où le Québec combat la collusion dans l'octroi des contrats publics et que les entreprises qui reçoivent des contrats de type PPP sont nommées à la Commission Charbonneau, la prudence est de mise. Québec solidaire veut tourner la page sur ces épisodes ruineux.

Les PPP sont présentés comme la solution miracle pour réduire le coût de construction de ponts, de routes, d'autoroutes et même de services aussi essentiels que des hôpitaux. Dans les faits, les entreprises privées sont placées en conflit d'intérêts.

Elles doivent réaliser une infrastructure, puis la prendre en charge pendant de longues périodes, souvent 25 ans, avant de la retourner au public. Les entreprises risquent de bâcler les travaux de construction et n'ont pas avantage à investir pour l'entretien. Les

Dépassement de coût des PPP



risques sont grands que les infrastructures nous reviennent dans un état lamentable.

Le Vérificateur général a blâmé le CHUM pour un dépassement de coûts de 110 millions de dollars, et les vérifications se poursuivent. Le projet de l'îlot voyageur de l'Université du Québec à Montréal, qui devait se réaliser à coût nul, s'est transformé en fiasco qui a coûté 300 millions de dollars.

L'estimation initiale des coûts de la nouvelle salle de l'Orchestre Symphonique de Montréal était de 105 millions de dollars : une fois le partenariat officialisé, le montant avait plus que doublé et s'élevait à 260 millions de dollars. Finalement, un dépassement de coûts de 10 % pour le pont de l'autoroute 25 a entraîné le gaspillage de plus de 25 millions de dollars en deniers publics.

Québec solidaire propose donc de mettre fin aux PPP dans tout type d'infrastructures.

4

PASSER AUX LOGICIELS LIBRES

Périodiquement, le gouvernement du Québec doit renouveler les licences des suites de programmes employées par l'ensemble de la fonction publique et l'appareil gouvernemental. Ces dépenses représentent près de 1,3 milliard de dollars. La multinationale Microsoft a la mainmise sur ces contrats malgré un jugement de la Cour supérieure du Québec qui a donné raison en 2010 aux tenants du logiciel libre.

En effet, malgré les beaux discours, le gouvernement écarte constamment et

retarde sans cesse le passage aux suites de bureau « libres ». Ces logiciels, distribués gratuitement et conçus par des communautés d'informaticiens et d'informaticiennes enthousiastes, permettraient aux gouvernements — et aux entreprises — d'économiser des millions de dollars.

Le gouvernement libéral de Jean Charest a adopté en 2011 un décret autorisant jusqu'en mars 2013 la signature de contrats de gré à gré (sans appel d'offres) pour l'acquisition de logiciels, décret que le Parti québécois sous Pauline Marois s'est empressé de reconduire en prenant le pouvoir. La création du Centre d'expertise en logiciel libre (CELL) n'est donc qu'un écran de fumée : le PQ n'est pas plus intéressé que le PLQ à réduire notre dépendance économique vis-à-vis les

monopoles technologiques que représentent les logiciels propriétaires.

Le gouvernement québécois pourrait faire des économies de près de 254 millions de dollars s'il passait au libre.

Ailleurs dans le monde, certains États ont fait le choix du libre. C'est le cas notamment de la France, où plusieurs ministères utilisent LibreOffice plutôt que Microsoft Office. Le gouvernement québécois pourrait faire des économies de près de 254 millions de dollars s'il passait au libre, ce qui représente des économies annuelles entre 26 et 52 millions de dollars.

Les logiciels libres coûtent moins cher

1,5 G\$

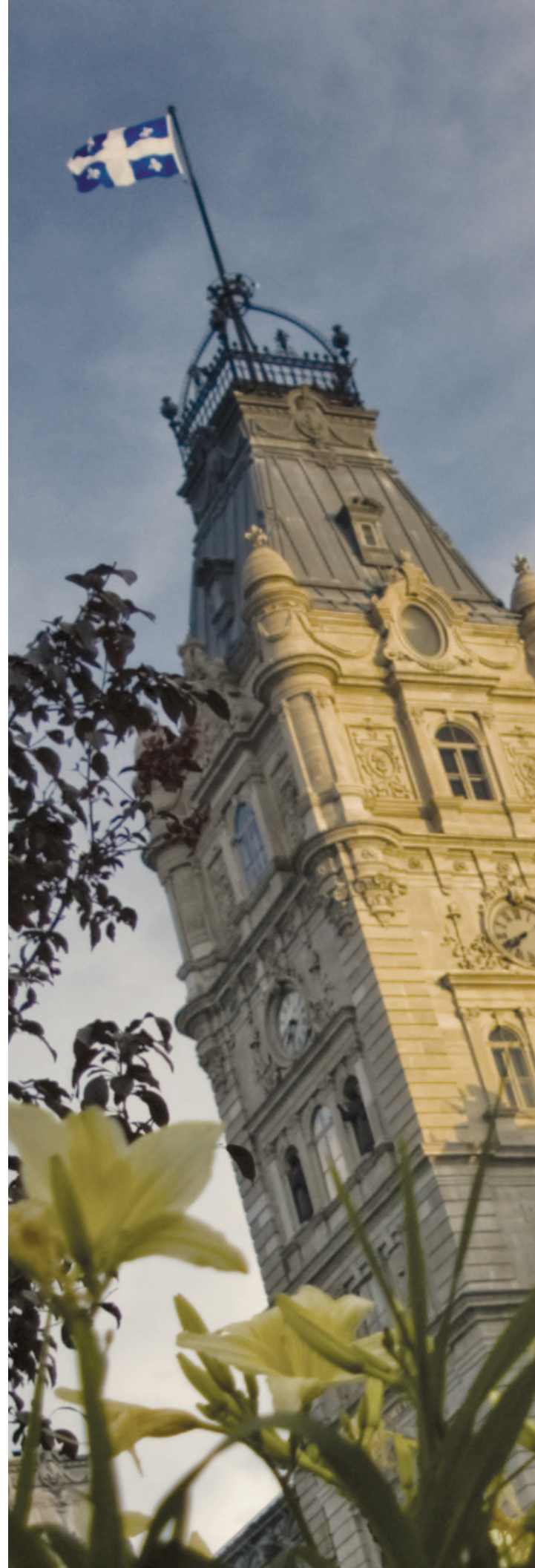
1 G\$

0,5 G\$

0\$

Microsoft Office

Open Office



Québec solidaire
7105, rue Saint-Hubert, bureau 304
Montréal (Québec) H2S 2N1



twitter.com/quebecsolidaire
facebook.com/quebecsolidaire

PAYÉ ET AUTORISÉ PAR ALAIN TREMBLAY, AGENT OFFICIEL DE QUÉBEC SOLIDAIRE
IMPRIMÉ PAR QUADRISCAN, 6600 SAINT-URBAIN, MONTRÉAL (QC) H2S 3G8